

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU des Deux-Sèvres
CAPD du 8 septembre 2017



Monsieur le Directeur Académique,

Comme chaque année, la rentrée apporte son lot de polémiques, de nouveautés, et comme chaque année, les enseignants s'accommoderont de tous ces débats pour faire ce qu'ils savent faire, enseigner, amener une cohorte d'enfant à grandir et à apprendre de nouveaux savoirs, en dépit de toutes les attaques, plus ou moins cachées, qui fusent ci et là dans la presse et dans la bouche de notre ministre.

Vouloir imposer aux enseignants de faire la rentrée en chantant nous apparaît au SNUipp-FSu comme une vaste plaisanterie ! Il est écrit dans une information datée du 1^{er} septembre 2017 que cela doit marquer de manière positive le début de l'année dans les écoles.

Est-ce à dire que les autres années, la rentrée avait un caractère négatif, que les enseignants auparavant n'accueillaient pas les nouveaux élèves avec bienveillance ?

Est-ce à dire que l'apprentissage de la musique s'improvise en quelques heures le jour de la rentrée ? Le ministre est-il au courant que d'une année sur l'autre, les enseignants peuvent être amenés à changer d'école, que les élèves changent ?

A cette rentrée, le ministère a fait le choix de renouer avec des évaluations nationales standardisées. Le protocole proposé, élaboré sans concertation, suscite de la perplexité et des interrogations chez les enseignants. Placées durant le premier mois du cours préparatoire, ces évaluations risquent fort d'aboutir à un jugement hâtif sur les élèves et d'être anxiogènes pour eux et leurs parents. De même elles risquent également d'exercer une forte pression sur l'école maternelle.

Le SNUipp-FSU déplore aussi que les enseignants aient été informés après la presse de la mise en place de ces évaluations et il demande au ministère que ces évaluations soient à disposition des équipes, que les enseignants puissent les adapter au contexte de la classe et s'en emparer s'ils le jugent utile.

Pour s'attaquer aux inégalités scolaires, il faut investir dans l'école, en développant notamment la formation des enseignants et en augmentant les postes d'enseignants spécialisés. Sans quoi, ces évaluations ne seront qu'un constat, qui ne sera d'aucune aide pour les enseignants et leurs élèves.

Cette rentrée laisse aussi nos collègues dans le flou concernant les changements en matière d'avancement et de rendez-vous carrière. Nous espérons que les réponses que vous nous apporterez lors des questions diverses nous permettront de clarifier la situation auprès de la profession.

Concernant notre département, vous nous avez annoncé que nous étions à - 4,6 personnels pour cette année scolaire. Cette situation nous inquiète fortement, et bien que le recrutement des listes complémentaires ait été ouvert, nous ne comprenons pas pourquoi il n'est pas étendu, notamment en remplacement d'un éventuel désistement.

Les échanges que nous avons pu avoir avec les nouveaux stagiaires nous amènent aussi à vous signaler que beaucoup d'entre eux sont dans l'attente d'informations claires. Leur statut mi fonctionnaires, mi étudiants les placent parfois dans une situation instable, ne sachant pas toujours à qui s'adresser, et n'ayant pas toujours les informations en temps et en heure.

La nomination de stagiaires après la rentrée donne aussi lieu à des situations très déstabilisantes pour certaines équipes. Nous pensons notamment l'école de Usseau. Il a été imposé aux enseignants un changement de niveaux pour accueillir un binôme de stagiaires ... 2 jours après la rentrée.

Nous tenons à vous rappeler que les enseignants préparent la rentrée bien en amont du premier

septembre. Prendre la classe dans ces conditions est absolument inacceptable, et laisse au enseignants le sentiment d'un manque de considération pour leur travail.

Comment voulez vous que les équipes accueillent au mieux les stagiaires lorsque les choses se passent comme ça ?

Que proposez-vous pour accompagner l'équipe qui se retrouve seule face aux familles mécontentes ?

Concernant les ineat exeat, le SNUipp-FSU se félicite que notre demande de voir intégrer les ineat au barème dans le mouvement ait été enfin prise en compte. Nous regrettons juste que cela n'ait pas été le cas pour les ineat des deux années précédentes.

Nous tenions enfin à vous faire part de notre souhait que les représentants des personnels, titulaires et suppléants, puissent être remplacés facilement pour siéger dans les instances quand il y a des remplaçants disponibles, ceci dans le souci de pouvoir représenter et informer au mieux la profession.

Nous tenions à conclure cette déclaration en souhaitant à toute la profession ainsi qu'aux services de la DSDEN, une bonne année scolaire, année au cours de laquelle nous serons comme toujours mobilisés auprès de la profession pour la défense de nos conditions de travail.